

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), mercredi le 9 novembre 2022, à 20 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Julie Robillard et Suzanne Jutras.

Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Jonatan Audet et Gaétan Roy.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20:05 heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-11-244

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Considérant que la municipalité du Canton de Lingwick a signé une entente intermunicipale afin de régir la cueillette des matières résiduelles et avoir ainsi un meilleur contrôle des coûts d'exploitation;

Considérant que le coût de l'enfouissement des matières résiduelles est en hausse constante et atteindra plus de 245\$ la tonne en 2023 et coûte près de 33 000\$ pour 10 mois en 2022 et ce sans compter le coût du transport;

Considérant que le coût de la collecte sélective coûte 7\$ par porte annuellement peu importe la quantité de matières recyclables expédiées soit 2 200 \$ en 2022 et ce sans compter le coût du transport;

Attendu que la municipalité veut inciter ses contribuables à mieux gérer les matières résiduelles, c'est-à-dire :

Réduire la quantité des matières destinées à l'enfouissement chez Valoris,

Augmenter la quantité des matières recyclables;

Détourner toutes les matières putrescibles vers le compostage;

2022-11-245

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

ET RÉSOLU :

Que la cueillette des matières résiduelles soient effectuées selon la fréquence et les conditions décrites aux tableaux suivants :

Ordures des résidences	Cueillette :1 fois par mois (12/année) LUNDI
-------------------------------	---

Les clients résidentiels qui ont besoin de plus de bacs	Achat de bacs supplémentaires à leur frais
	Pas de tarification supplémentaire pour la cueillette de plus d'un bac
Bacs de 360 litres endommagés	Remplacés gratuitement par la municipalité
Cueillette des gros rebuts	1 fois par année
Éco-centre	3 fois par année
Tarification	Tarif de 2022

Matières recyclables des résidences	Cueillette : aux 2 semaines (26/année) JEUDI
Les clients résidentiels qui ont besoin de plus de bacs	Achat des bacs supplémentaires à 50% du coût de la municipalité
	Pas de tarification supplémentaire pour la cueillette de plus d'un bac
Bacs de 360 litres endommagés	Remplacés gratuitement par la municipalité
Tarification	Tarif de 2022

Compost des résidences	Pour les résidences en bordure des routes 108 et 257
Les clients résidentiels qui ont besoin de bacs bruns	Achat des bacs bruns à 50% du coût de la municipalité.
Tarification	Coût réel du transport : Plus il y a de clients, moins c'est dispendieux par unité de logement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ¹

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Il n'y a pas de question du public

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-11-246 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe
ET RÉSOLU DE clore la présente séance à 20 :20 heures

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Gaétan Perron
Directeur général et greffier-trésorier par
intérim

¹ Résolution expédiée à Ville de Scotstown le 2022-11-10